

PRIX : 0,50

Raoul MONIER

La Politique Nationale

ET LES PARTIS



ÉDITION

du Groupe d'Etudes Historiques et Sociales

VALENCE

—
1908



à Monsieur Georges Dherme
Hommage respectueux

Raoul Monier
PRIX : 0,50

Raoul MONIER

La Politique Nationale

ET LES PARTIS



ÉDITION

du Groupe d'Etudes Historiques et Sociales

VALENCE

—
1908

VALENCE, IMPRIMERIE VALENTINO:SE. — 4-08.

LA POLITIQUE NATIONALE

ET LES PARTIS

I

Tous les quatre ans, environ à la saison des cerises, nous voyons les murs des villes et des villages se couvrir d'affiches, blanches d'abord, puis multicolores, qui nous invitent, en vertu de la loi du 30 novembre 1875, à nommer nos délégués à la Chambre législative.

Un certain nombre de candidats se mettent en campagne, multiplient les réunions, les affiches, les injures mutuelles et les flagorneries envers le corps électoral. Ils s'adressent à l'électeur, et lui promettent... quoi ? — oh ! tout ce qu'il veut, et un peu plus, bien souvent, que le plus exigeant n'aurait songé à leur demander. Le brave électeur vote ; pour qui ? — généralement pour celui qui

lui a fait le plus de promesses, sans regarder aux moyens de les réaliser : c'est-à-dire le plus de mensonges. Mais, en outre, qui lui a promis quoi ? — ce qu'il désirait le plus personnellement, lui électeur ; ou ce que désiraient le plus un certain nombre d'électeurs, isolés ou groupés en associations locales ou professionnelles.

Le député sera donc nommé pour représenter ces intérêts particuliers, ces intérêts collectifs auprès du Gouvernement.

Il est le représentant, l'avocat, le porte-parole de certains cercles, certaines associations, certaines influences locales, auprès de ce gouvernement.

Remarquons tout de suite une chose : tout ce qui, dans la circonscription, ne dépend pas de ces cercles, de ces groupements, ne sera pas représenté ; il sera pour le député, pour le gouvernement, comme s'il n'existait pas. Le député ne tiendra compte de ces indépendants que pour les combattre, ou pour les gagner à lui par des menaces ou des faveurs, et les

faire ainsi rentrer dans les groupes où s'exerce son influence.

Et ce n'est pas tout : si les indépendants, les adversaires du député dans la circonscription ne sont pas représentés, d'autres gens, qui pensent comme eux, ou d'autres indépendants d'une autre espèce sont, peuvent être les plus nombreux dans une autre circonscription. Ils nomment, eux, un député. — Eh bien, si ces gens et ce député ne font pas partie de la coalition qui, dans le Parlement, forme la majorité, les effets de leur représentation au pouvoir sont nuls ; l'influence de leur député sur la marche du pays est nulle, et nous sommes bien en droit de dire que eux aussi ne sont pas représentés.

Et c'est ainsi que nous avons vu, au cours de ces dernières années, les mesures les plus importantes, des lois capitales, faites pour diviser et désorganiser le pays, adoptées à la Chambre par moins de 300 députés représentant moins de 3 millions d'électeurs.

3 millions d'électeurs sur 11 mil-

lions ! 3 millions de Français sur 38 millions ! Et notez bien que nous n'avons pas parlé de l'influence qu'avaient pu avoir, sur l'élection de ces 300 députés, ni les fraudes, ni la corruption, ni l'intimidation et l'ingérence gouvernementale. Non, nous supposons que le jeu soit loyal — encore que nous soyons bien certain du contraire. — Nous devons dès lors noter que le gouvernement des majorités — déjà oppressif et injuste par lui-même, — est en outre un leurre, et que le pouvoir n'est exercé, — *en apparence*, — que par un quart des électeurs, par un treizième des Français.

II

Encore avons-nous dit : « en apparence ».

Les députés sont les représentants de certains intérêts particuliers ou collectifs. — Représentants auprès de qui ? — Auprès du Gouvernement.

Bon ! voilà qui est logique : le Gou-

vernement représente la France, l'Intérêt général de la France ; les électeurs envoient auprès de cet organe éminent des gens qui représenteront leurs intérêts à eux, l'intérêt de leur ville, de leur région, de leur profession.

Sauf les réserves que nous avons faites plus haut, en faveur des minorités non représentées, cela est naturel, cela est juste et équitable.

Oui, cela « serait », mais cela ne se passe pas ainsi ;

Car ce gouvernement, ce représentant nécessaire de l'intérêt général, en même temps que titulaire du pouvoir exécutif, cet organe supérieur, auprès duquel doivent être représentés les intérêts particuliers de la nation, c'est eux, députés, eux représentants de ces intérêts particuliers qui vont le nommer.

Le représentant de l'Intérêt général de la nation sera donc nommé seulement par une partie des électeurs, et encore par ceux-là seulement dont les représentants se seront groupés dans les partis qui forment la majorité.

Le détenteur du pouvoir, chef suprême de l'exécutif, organe capital du législatif, maître absolu du judiciaire, sera nommé, en définitive, non par la nation, mais par un groupe assez restreint d'intérêts particuliers coalisés.

Unique ou collectif, il sera, ils seront l'homme ou le ministre d'un parti, d'une faction, non les représentants de la France tout entière.

Notons que ceci s'applique aussi bien à un gouvernement plébiscitaire, à un président nommé directement par le peuple, qu'à un régime parlementaire, où le gouvernement est désigné par des intermédiaires entre lui et le peuple souverain. *C'est le vice essentiel de tout régime électif, des principes démocratiques, de remettre le gouvernement de la nation aux mains d'un parti, d'une partie de la nation.* Gouvernement qui fatalement s'exercera au profit exclusif du parti qui l'a créé, et au détriment de tous les autres, non au profit de la nation elle même.

III

Mais arrêtons-nous un moment sur ces élus du peuple, sur ces intermédiaires qui désignent les titulaires du pouvoir.

Nommés eux-mêmes par les électeurs, ils en sont les serviteurs; nommant à leur tour le gouvernement, ils en sont les maîtres. Telle est en théorie le parlementarisme démocratique. Et cela correspond dans une certaine mesure à la réalité des faits. Mais quand, de près, on examine ceux-ci, on peut dire, avec non moins de raison, qu'*ils sont les esclaves du Gouvernement, et que les électeurs sont leurs esclaves à eux.*

En effet, que demandent les électeurs aux députés : des secours, des faveurs particulières ou locales ; ce que le langage ordinaire traduit par le symbolique bureau de tabac, un passe-droit, une place, de l'avancement, un sursis ou une exemption pour le service militaire.

Le député promet la faveur, si l'électeur lui donne son vote ; l'électeur donne son vote, à condition d'obtenir la faveur. C'est un marché ou, si l'on aime mieux, une opération de chantage mutuel. De la politique générale, des destinées de la nation, dans ce pacte, il n'en est pas question un instant.

Et le ministre, une fois nommé, procède avec le député comme celui ci a fait avec l'électeur.

Le député, qui, candidat, a promis une faveur à celui qui le nomme, a besoin, pour l'obtenir, de l'agrément du gouvernement : il va trouver le ministre qui lui dit : « Je vous accorderai le bureau de tabac que vous me demandez — le bureau de tabac, nous l'avons dit, est symbolique : c'est parfois une place de cantonnier, et d'autres fois une trésorerie générale, — je vous accorderai votre bureau de tabac, accordez-moi votre vote pour durer. »

Nouveau chantage mutuel, nouveau marché conclu. C'est là le fonds et

l'essence même de ce que les publicistes appellent pompeusement nos Institutions parlementaires.

Dans son admirable roman : *Les Morts qui parlent*, M. de Vogué nous décrit l'initiation du jeune député Andarran à l'exercice de ses nouvelles fonctions. Un ancien, de ses amis, Elzéar Bayonne, le promène à travers le Palais-Bourbon, puis, s'arrêtant dans la salle des Conférences, devant l'immense table en fer à cheval où sont installés de nombreux honorables, en train d'écrire, il lui dit :

— « Tu vois ici le réfectoire du grand Ordre mendiant : De tous les noms qui pourraient définir le Parlement, c'est encore celui qui convient le mieux : l'Ordre mendiant du XIX^e siècle. Fouille chacune de ces serviettes, chacun de ces dossiers formés durant les longues stations matinales dans les antichambres ministérielles ; penche-toi sur ces forçats de la correspondance : d'un bout du fer à cheval à l'autre, tu retrouveras quatre types de lettres, toujours les mêmes. Lettre de l'électeur ou du petit fonctionnaire, qui sollicite une place, un passe-droit, un avancement.

Lettre du député au ministre, pour recommander instamment la demande désorganisateur des services publics. Réponse du ministre, câline et dilatoire, bonne note prise, examen sérieux, promesse de faire droit à la première occasion favorable... Réponse du député à l'électeur : une amplification de la vague promesse ministérielle, un mensonge servile qui va enflammer les espérances, là-bas, au village, et y propager la contagion chez les quémandeurs. Nous tournons ainsi dans le cercle vicieux de la mendicité parlementaire : l'électeur mendie des faveurs chez le député, qui les mendie chez le ministre, lequel mendie les votes du député, qui mendie les suffrages de l'électeur. »

Encore M. de Vogüé ne tient-il compte que de la mendicité, que du chantage individuel.

Mais, si néfaste qu'il soit, il n'est rien auprès du chantage collectif, bien plus efficace.

Qu'est-ce, s'il vous plaît, que « le milliard des congrégations », l'impôt progressif, les retraites ouvrières par l'Etat, sinon la promesse que font certains députés, certains partis, de

faire des rentes à une partie de la nation, avec l'argent de l'autre partie ?

Qu'est-ce que ces réductions inconsiderées du service militaire, ces suppressions de périodes d'exercice, sinon des avantages accordés aux intérêts particuliers de chaque membre de la nation, au détriment de son intérêt général ?

Nous pouvons dire que chaque loi votée, chaque décret rendu sur l'initiative d'un député ou d'un groupe parlementaire correspond aux intérêts particuliers d'un groupe d'électeurs influents sur ce député ou sur ce parti ; mais jamais qu'il est un acte de politique nationale, pris dans l'intérêt général et durable du pays.

Et cela est tout naturel : n'avons-nous pas vu que le seul organe qui pourrait s'opposer à ces marchandages, à ce pillage universel, le Gouvernement, est désigné par le Parlement, par ceux-là mêmes qui, talonnés, par leurs électeurs, sont condamnés à pratiquer ce pillage qui les fait vivre ?

IV

Assaut, donc, des députés, des *Parlementeurs*, comme les appelle Léon Daudet, autour des faveurs qui dépendent du Pouvoir. — Et, puisque la désignation des titulaires du Pouvoir leur est directement ou indirectement attribuée, assaut donc des députés autour du Pouvoir.

Et c'est ici que se produit et que s'explique la formation des partis, le gouvernement des partis.

Les députés cherchent surtout à toucher leurs 15.000 fr. Pour cela, à être réélus. Pour être réélus, à contenter leurs électeurs. Pour les contenter, à obtenir les faveurs du gouvernement. Pour les obtenir, à le nommer, ou à être eux-mêmes nommés au gouvernement. Etre ministre ! détenir l'assiette au beurre ! Pouvoir satisfaire aisément les innombrables appétits suspendus après son mandat : c'est bien là l'idéal de chaque électeur pour son député, de chaque député pour lui même.

Mais, si vastes que soient les brèches faites dans le budget de la nation au profit des intérêts particuliers, les députés à satisfaire sont bien nombreux ; les électeurs mendians le sont bien plus encore. D'autre part, le nombre des faveurs ministérielles demeure forcément restreint ; celui des ministres l'est davantage.

En termes plutôt vulgaires, mais aussi justes qu'expressifs : *il n'y a pas de place pour tout le monde au râtelier.*

Alors les électeurs, les députés se réunissent, se groupent, se fédèrent suivant certaines affinités d'intérêts, d'idées, de classes, de tempéraments, et forment ainsi ce que l'on appelle des partis, c'est-à-dire *la représentation collective d'un certain nombre de volontés particulières, d'intérêts particuliers.*

Et chacun de ces partis cherche à s'emparer du pouvoir, à en user à son profit, au profit des électeurs qui le nomment, et naturellement au détriment de tous les autres, puisque ceux-

ci paieront autant d'impôts, supporteront autant de charges — en paieront et supporteront même davantage, car on se déchargera sur eux des obligations les plus gênantes. Il n'est pas question bien entendu de gouverner dans l'intérêt de tous. Rien de général, rien de national là dedans.

Mais les intérêts particuliers sont bien nombreux et bien divergents, les caractères bien distincts, les idées politiques innombrables, les classes même profondément antagonistes.

Aucun des partis qui les représentent ne pourrait réunir assez de députés, assez d'électeurs pour s'emparer du Pouvoir et pour l'exercer.

Ils en sont réduits à s'unir, quand ils ne sont pas trop éloignés, sur quelques idées générales, quelques tendances communes, comme la destruction ou la défense de l'idée religieuse, la destruction ou la défense de l'ordre social, la guerre à quelques-unes de nos grandes institutions, l'application à la société de quelque grande idée métaphysique, d'une vé-

rité plus ou moins certaine. Ils font campagne là-dessus ; là-dessus, ils échafaudent des systèmes politiques et sociaux. Les partis qui ne peuvent s'accorder avec ces idées ou ces systèmes sont rejetés dans l'opposition. On forme deux Blocs, plus ou moins compacts ou plus ou moins lâches, et on commence à se battre, dans les Chambres et dans le Pays, d'abord à coups de langues, souvent aussi à coups de poing ou de fusil.

Ainsi, *diversité générale, divisions, discussions et disputes, exploitation du pays par une partie du pays, absence complète de souci de l'intérêt général*, tels sont, quels que soient le parti ou la coalition de partis qui détiennent le pouvoir, les résultats définitifs, et fréquents, et fatals, du gouvernement des partis, du régime parlementaire.

Nous ajouterons encore à cela une remarque. Ces partis, qui détiennent le pouvoir, qui en font profiter leurs électeurs, on les désigne communément sous ce titre : *la majorité*, et ils

sont bien censés représenter, en effet, la majorité des électeurs.

Mais comme il s'agit de satisfaire les électeurs de cette majorité parlementaire, et comme plus ils seront nombreux, plus cela sera difficile. le fin du fin du système consiste à combiner le système électoral, les influences, les exclusions, les pressions, les fraudes, de telle sorte que la majorité des députés attachés au gouvernement ne représente que la minorité des électeurs dans le pays.

Beaucoup de députés quémandeurs près du gouvernement ; pas trop — relativement — de mendiants près des députés : voilà bien l'idéal, pour un parti qui veut vivre et qui veut durer. En fait, nous avons vu que la majorité gouvernementale de ces dernières années représentait le quart, environ, des électeurs.

V

Exploitation du pays par le Gouvernement au profit d'un parti, c'est-à-dire d'une majorité de députés et d'une

minorité d'électeurs ; les autres députés impuissants ; les autres électeurs opprimés et exploités : telle est l'apparence du régime parlementaire, pour qui en analyse le fonctionnement.

Cela est hideux et haïssable et doit suffire à nous le faire rejeter. Mais ce n'est là, encore, que la forme immédiate de notre démocratie.

Nous nous sommes efforcé de montrer le système d'après les théories même des écrivains démocrates : *le Gouvernement dépendant des députés, les députés dépendant des électeurs*. Ce système, nous l'avons vu, aurait de très fâcheux résultats. Mais il est loin de correspondre à la réalité : celle-ci est pire.

Les hommes au pouvoir, le gouvernement, cherchent avant tout à y demeurer. Pour cela, nous l'avons dit, ils font chanter les députés ; ils s'attachent leurs votes par des faveurs pour leurs électeurs. Par là, ils mettent ceux-ci également sous leur dépendance. Ils arrivent à ne faire du député qu'un *intermédiaire* presque négligeable, également méprisé des deux parties.

Bien plus que le député, ils peuvent pratiquer la corruption sur une grande échelle ; ils se subordonnent les municipalités, les groupements, les syndicats, *par l'influence de leurs préfets*. Toutes les faveurs seront réservées aux villages dont les maires et les municipalités auront fait voter pour « le candidat du Gouvernement », aux syndicats ministériels, aux associations « bien sages » et bien soumises aux volontés du ministre.

On s'en est vite aperçu, surtout dans nos villages, où, grâce à notre système de centralisation effroyable, se priver de l'appui bienveillant du Pouvoir est inévitablement rendre la vie intenable. Et très sagement, sinon très honnêtement, on en fait argument dans les polémiques électorales, dans les journaux et les affiches.

Et c'est ainsi que, lors des dernières élections, dans l'Ardèche, des comités électoraux et des maires de villages ont engagé leurs concitoyens à voter pour le candidat gouvernemental, « parce qu'il aurait beaucoup plus

d'influence pour attirer sur la région les faveurs et les subsides du Gouvernement ». Pareils arguments furent émis lors des élections au Conseil général, dans la Drôme, à Lyon, et dans mille autres endroits, sans doute.

Ainsi, s'adressant presque directement à l'électeur, le Gouvernement agit sur lui par corruption, directement. Au lieu de dépendre des députés, il fait dépendre la nomination des députés du vote des électeurs, qu'il commande.

Ces pauvres députés, si méprisés de part et d'autre, on pourrait presque les supprimer, sans qu'il en résultât d'autre dommage que l'absence d'un grand nombre de discours en mauvais français, dans nos journaux, chaque matin. Le ministère pourrait très bien s'entendre, pour se faire nommer directement, avec les grands électeurs et les comités électoraux.

Nous venons de dire « avec les comités électoraux » et non plus avec les électeurs. Car c'est là, en effet, le se-

cond moyen qu'ont le Gouvernement, le parti au pouvoir, d'agir directement sur les électeurs, de faire dépendre d'eux la nomination des députés.

Depuis un certain nombre d'années, et de plus en plus, nous voyons le suffrage dit universel et soi-disant libre, embrigadé, hiérarchisé, dirigé à l'aide de certaines associations, de certains groupes, de certains cercles qui, sous couleur de l'éduquer ou de dégager ses aspirations, le commandent, le ligottent, lui imposent ses candidats et ses idées, le mènent au scrutin comme des moutons à l'abattoir.

Enfin le Gouvernement, le parti au pouvoir, impose ses votes à l'électeur d'une troisième manière.

Nous avons vu que la majorité gouvernementale n'était le plus souvent qu'une *coalition de partis réunis sur une grande idée, sur un grand système commun.*

Cette idée, ce système, partagés par les électeurs, les amènerait sans contrainte, sans même qu'il soit besoin de corruption — et donc, de partager

entre beaucoup d'entre eux les bénéfiques du pouvoir, — à voter pour le Gouvernement et pour ses candidats.

Donc, dans un pays où presque toutes les institutions intellectuelles, où l'instruction générale dépendent du pouvoir politique, celui-ci sera amené naturellement à imposer ses idées, son système politique — et tout ce qui en dépend ou tout ce dont ils dépendent, dans les divers ordres religieux, moral, philosophique, métaphysique, social ; — à donner ces idées et ce système, qu'ils soient des vérités, des erreurs, ou des hypothèses, comme des vérités scientifiques établies ; à les faire distribuer et développer dans les cerveaux des citoyens, — surtout des futurs électeurs, comme des « vérités d'Etat ». Et cela par tous les nombreux et puissants moyens qu'il a à sa disposition : l'Université, la Presse, l'Enseignement primaire ou post-scolaire.

Et il sera naturellement amené à compléter cette œuvre, en éliminant, en éloignant des cerveaux des élec-

teurs toutes les institutions, toutes les idées, tous les systèmes qui contredisent celui qui fait sa force et son unité.

On aura donc une vérité d'Etat, une science d'Etat — et qui, en réalité, ne seront pas même d'Etat, nous voulons dire nationales; mais de parti. — On enseignera une histoire de *parti*, d'où l'on fera naturellement dépendre une politique que l'on aura le front d'appeler nationale: la politique même du parti au pouvoir. — Et, pour briser tous les obstacles et brider la contradiction, on tendra infailliblement au *monopole de l'enseignement* (entendez non-seulement la fonction d'enseigner réservée aux seuls fonctionnaires de l'Etat; mais, même s'il subsiste des institutions d'enseignement libre, l'obligation pour leurs professeurs d'enseigner l'histoire, la religion, la philosophie, la morale et la politique du parti).

A ce prix, et s'il peut pratiquer pendant un certain nombre d'années ce dernier moyen, le parti gouverne-

mental pourra s'éterniser au pouvoir dans des conditions dépourvues de difficultés. S'étant ainsi formé des croyants, des dévots, des fanatiques, il tiendra sous sa dépendance non plus l'électeur, mais l'homme même.

VI

Examinons maintenant la nature, la composition du Parti au pouvoir.

C'est, depuis une trentaine d'années, et sauf un court espace, de 1894 à 1898, le Vieux Parti Républicain ; c'est-à-dire, non pas seulement un parti composé d'hommes attachés aux institutions républicaines ; — il y en a d'autres qu'eux, dans le pays, et qui n'ont cependant nul accès au pouvoir ; — mais spécialement une bande formée des jeunes hommes qui, vers 1867, fréquentaient le café Procope, et menaient contre le second Empire une lutte très vive, aussi bien dans le parlement que dans les journaux ou dans la rue.

Ce sont eux qui firent le 4 Septem-

bre ; eux qui luttèrent contre l'Ordre Moral et finalement le renversèrent.

Depuis, et quoique les jeunes hommes d'alors fussent devenus des vieillards, nous les avons vus constamment se succéder dans les ministères, parfois luttant entre eux, et se donnant des chiquenaudes ; mais bien vite ralliés, comme une troupe autour du drapeau, chaque fois qu'une force extérieure, le dégoût du peuple ou l'apparition d'un parti nouveau, menaçait de leur arracher l'assiette au beurre. Les nouveaux venus à la politique ont dû eux-mêmes faire un stage dans les rangs du parti, en adopter le Credo, sous peine de se voir fermer tout avenir.

Ce Credo, dont on dut, un certain temps, tenir secrets quelques articles, — et la politique dite opportuniste ne fut pas autre chose que cela, — est assez bien représenté par le programme électoral accepté par Gambetta aux élections de 1869. et connu sous le nom de *Programme de Belleville*. C'est vers sa réalisation que, —

l'époque des ménagements étant passée, — tend aujourd'hui la coalition connue sous le nom de *Bloc républicain*. Consultez M. Ranc : il vous dira que l'acceptation de ce programme est la pierre de touche, la condition *sine qua non* de l'admission dans la République républicaine.

Sans nous arrêter plus longtemps sur ce programme qui contient : *une république de plus en plus démocratique, la lutte contre l'Eglise catholique, la suppression des armées permanentes*, nous appellerons l'attention sur ce fait que tous les membres du Vieux Parti Républicain, presque tous les ministres qui, depuis trente ans, se sont succédé au pouvoir, ont bien pu, par instant, se disputer entre eux, se renverser, se menacer, à propos d'actes particuliers, des châtiements les plus terribles ; mais tous ont fini par se trouver d'accord sur les points essentiels de leur politique ; tous ont toujours fait bloc, lorsque des étrangers au parti ont tendu la main vers le pouvoir, comme si, en dépit

de leurs haines mutuelles, un lien secret, un lien plus fort que cette haine les unissait.

Et, en effet, ce lien existe.

Tous ces ministres, jadis si instables, aujourd'hui si puissants sur le Parlement et sur le pays même, qu'ils arrivent à composer les Chambres à leur gré, tous ces détenteurs du Pouvoir ne sont que l'apparence du Pouvoir.

Derrière ces ombres, menaçantes ou falotes, que nous voyons se projeter sur l'écran de la politique quotidienne, il y a la lumière qui les découpe, il y a la main qui les fait s'agiter.

C'est le corps politique permanent, durable, solide, détenteur du Credo dont nous parlions, qui les dirige dans le même sens, les produit à nos yeux ou les rejette dans l'ombre, suivant les besoins du moment, synthétise les intérêts, modère les appétits, fait taire les ambitions rivales : *la Franc-Maçonnerie*.

C'est elle la véritable maîtresse du

Pouvoir ; elle, le véritable ministère, celui qu'on ne renverse pas ; sur qui les votes des électeurs et du Parlement n'ont pas de prise. Elle, de qui dépendent les ministres, les députés, et, nous l'avons montré, les électeurs eux-mêmes.

On en a dit beaucoup de mal. Nous serions presque tenté d'en dire du bien.

Songez, en effet, à ce que serait notre pays livré à une démocratie pure ; où les partis exerceraient seuls leur influence ; où le gouvernement serait disputé, tiraillé entre les innombrables intérêts antagonistes, qui s'efforceraient et s'épuiseraient à le former. Nul organe supérieur aux partis, — puisque tout dépendrait d'eux, — n'imprimant au pays une direction maîtresse, ce serait l'anarchie, le chaos, la dissolution prompte de la nation.

La Franc-Maçonnerie, au contraire, en substituant à la Démocratie apparente une oligarchie occulte, donne au Pays tout entier une direction, une tendance, fait l'unité en quelque sorte, rétablit l'ordre dans ce chaos.

Et c'est pourquoi nous serions presque tentés d'en dire du bien si....

VII

S'il ne se trouvait que, du fait de sa composition, de ses origines, de son esprit, cette oligarchie qui dirige la nation n'avait absolument rien de français.

Cette oligarchie, qui pourrait jouer le rôle d'aristocratie nationale, — si l'histoire et la conformation de notre pays permettaient à une élite de réaliser l'unité de ses intérêts, — est dans l'impossibilité, par sa nature même, de remplir cet office, et se réduit à n'être, en fait, qu'une *société mutuelle pour l'exploitation du pouvoir*. Elle est, par excellence, le parti dominant, qui ne gère le pays que dans son intérêt propre.

Mais ce n'est pas tout. Car il suffit d'examiner sa composition et son fonctionnement pour distinguer bien vite que la meneuse elle-même est menée ; cette dirigeante subit une direction.

Les braves gens de Français, libres-penseurs ou catholiques, qui abandonnent leurs traditions, l'esprit de leur famille, pour entrer dans la Franc-Maçonnerie, croient sans doute se donner beaucoup d'importance, s'introduire clandestinement dans l'aristocratie républicaine et détenir ainsi une partie de la puissance publique.

En fait, ils n'ont jamais que les rogatons du festin, quelques bribes de faveurs, quelques atomes d'influence.

Dans l'état général de dissociation, de dispersion, établi chez nous par l'application des principes révolutionnaires et le système administratif du Premier Empire, il serait impossible à aucun groupe de citoyens d'avoir, en dehors de l'influence gouvernementale, assez de cohésion, assez d'unité pour subsister. *Ces Français qui sont réduits à n'être que des administrés, ne peuvent plus rien mettre en commun, le jour où les forces de l'administration se tournent contre eux.* Ils ne sauraient puiser, dans les ressources nationales, de quoi rattacher en

un faisceau leurs intérêts isolés ou divergents.

Ce qui fait l'unité de la Franc-Maçonnerie, ce qui la dirige, et ce qui, par elle, exploite le pouvoir et le pays, c'est une coalition d'intérêts qui puise en dehors de la France sa raison d'être et de durer.

Ce sont les éléments étrangers à la France (étrangers de race comme les Juifs, ou ces étrangers domiciliés en France, que, à l'instar de la Grèce antique, nous appelons des *Météques* ; étrangers intellectuellement, comme certains protestants à qui un long séjour dans les pays germaniques ou d'étroites attaches avec des habitants de ces pays ont fait une âme étrangère à la nôtre) qui sont à la tête de la Franc-Maçonnerie. Nos pauvres Messieurs Homais ne sont entre leurs mains que des instruments dociles, contents, moyennant quelques faveurs, de suivre l'impulsion, sans regarder d'où elle vient.

C'est à ces *étrangers de l'intérieur* que profite, en définitive, toute l'ex-

exploitation du pays, à travers tous ces intermédiaires apparents ou cachés : députés, ministres, franc-maçonnerie. Le gouvernement véritable, c'est eux.

Et dès lors, n'est-il pas naturel qu'il s'exerce non seulement dans un sens différent de l'intérêt national, mais bien souvent à rebours même de cet intérêt ?

Comment ces gens qui ne sont pas, ou ne sont presque plus Français, qui n'ont ni notre esprit, ni nos traditions, ni nos intérêts, ni notre tempérament hésiteraient-ils, par exemple, lorsque leur intérêt de race, de religion, de caste se trouve en contradiction avec celui de la France, et, d'accord avec celui d'une autre nation, comment hésiteraient-ils à prendre parti pour celui-ci contre celui-là ?

Comment l'union ne se ferait-elle pas, de l'étranger de l'intérieur et de l'étranger de l'extérieur, contre la France ?

C'est ce que nous avons pu voir bien souvent, et naguère encore.

Rappelons-nous les cris d'orfraie

poussés dans le Bloc, à la Chambre, contre ceux qui, en 1902, dénonçaient au pays le Gouvernement de l'Étranger. Rappelons-nous la comédie de l'indignation jouée par M. Brisson contre Maurice Barrès signalant les origines judéo-germaniques de M. Reinach !

VIII

Ainsi, gouvernement du pays par les éléments étrangers à la race et à l'âme du pays, avec l'appui fréquent autant qu'intéressé des nations rivales, tel est, en dernière analyse, l'aboutissant du gouvernement des partis, de la Démocratie parlementaire.

Le résultat est pour notre pays, de se trouver en pleine paix, et, sans avoir subi de défaites, comme s'il avait été conquis par une minorité étrangère qui l'opprime et l'exploite à son profit.

La raison en est dans l'absence d'un pouvoir national, indépendant et responsable, qui représente et synthétise les intérêts de la nation ; et

l'absence également de représentation dans le gouvernement des intérêts réels, des intérêts régionaux et professionnels de notre pays et de son peuple.

Le seul remède que puisse proposer un esprit sérieux et désintéressé, profondément attaché au salut et à la prospérité de la France est dans le rétablissement de ces deux organes essentiels, indispensables.

Le premier ne dépend pas de nous. Nous pouvons, du moins, y contribuer en l'appelant de nos vœux, ce qui est une manière de le faire naître, en faisant sentir, autour de nous, la nécessité de cette « nationalisation » du pouvoir, qui sera assurément perçue par l'immense majorité de nos compatriotes ; en prenant d'avance la résolution non seulement d'accepter, mais de collaborer, de toute notre énergie, avec la force, quelle qu'elle soit, qui nous donnera un gouvernement national.

Le second remède, au contraire, se trouve entre nos mains. Il consiste à dresser, en face de l'Etat jacobin, de

la machine administrative au service du gouvernement de l'Etranger, en face de la Franc-Maçonnerie, de l'Université officielle, des comités électoraux, des partis domestiqués et des syndicats asservis, toute une France indépendante et libre, toute une série d'institutions, de groupements intellectuels, moraux, religieux, d'associations professionnelles, de syndicats patronaux, ouvriers ou agricoles ; — à réveiller autour de nous la vie municipale et régionale, par la culture des traditions locales et la conscience des intérêts communs ; à défendre et à aimer nos vieilles institutions nationales que le gouvernement de l'Etranger n'a pu encore détruire, mais qu'il sape à chaque instant, nous voulons dire : l'Eglise et l'Armée.

Enfin, nous pouvons et devons concourir à l'œuvre de réfection nationale qui partout s'ébauche, et travailler, chacun dans notre milieu et selon nos moyens, à la construction de l'édifice.



GROUPE D'ÉTUDES HISTORIQUES ET SOCIALES

Ce Groupe, formé à Valence en mars 1907, s'est affilié, dès le mois d'octobre de la même année, à l'*Action Française*.

Dédaignant la question électorale, il ne veut être qu'un mouvement d'opinion; c'est dans ce but qu'il a organisé les conférences mensuelles dont le succès va grandissant. Voici quels ont été les sujets traités jusqu'à ce jour:

- MM. REYNIER *Le Péril Juif.*
MONIER *La Politique nationale et les partis.*
BERNARD *A la Monarchie par la Littérature.*
DU CHARMEIL. *Les Débuts du Protestantisme en Dauphiné.*
MONIER *Taine et Aulard.*
BERNARD *Jean-Joseph Mounier et son Œuvre.*

Les conférences suivantes sont annoncées: *Politique d'abord.* — *Le sophisme de la souveraineté nationale chez Rousseau et Sangnier.* — *Contre-Révolution et Contre-Romantisme,* etc.

Pour obtenir des cartes d'auditeur, ou pour tous renseignements, s'adresser au siège du Groupe, 3, *côte des Chapeliers, Valence.*

Cette Brochure est mise en vente au prix de 0,50 c.

TARIF DE PROPAGANDE :

25 exemplaires, 10 fr. — 50 exemplaires, 20 fr. —
100 exemplaires, 40 fr.